



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



Volume 37, numéro 8, août 2017

250

CARLETON SUR-MER



SAVIEZ-VOUS QUE...



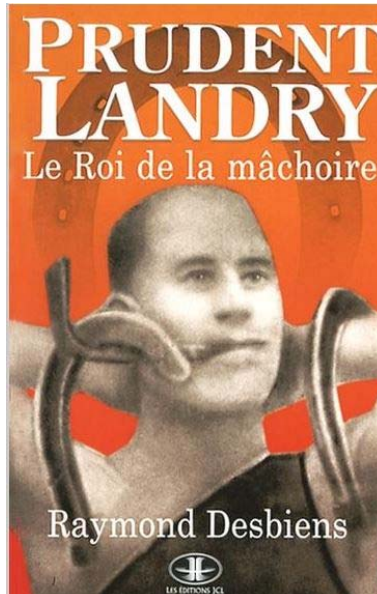
Saviez-vous que Saint-Louis a été le lieu de naissance de l'un des plus célèbres hommes forts québécois il y a 130 ans? C'est en effet au nord de Saint-Omer que Jean-Marie Prudent Landry voit le jour le 6 avril 1887. Très tôt, à 5 ans, l'enfant manifeste une force herculéenne et transporte des poches de farine de 45 kg. Sa force ne cessant de croître, à 13 ans, il soulève de terre, avec ses dents, un baril de 408 kg. Puis, à l'âge de 18 ans, Prudent Landry quitte Saint-Louis pour rejoindre la troupe de Louis Cyr, le plus célèbre homme fort québécois.

Pendant près de 25 ans, l'homme fort gaspésien fait des tournées de spectacles, tordant des fers à cheval, pliant des barres de métal ou soulevant de lourdes charges avec ses bras ou sa mâchoire. Au fil des exploits, Prudent Landry devient le champion du monde de la mâchoire après avoir levé avec ses dents un poids de 872 kg.

Prudent Landry présente ses spectacles au Canada, aux États-Unis, en Allemagne, en Russie et même en Australie. Pendant quelques mois, aux États-Unis, il fait partie du cirque *Barnum and Baily* et fait équipe avec le légendaire Buffalo Bill.

En 1929, à l'âge de 42 ans, Landry laisse tomber la vie de tournée et s'installe alors à Alma au Lac-Saint-Jean. Il y décède en 1973 à l'âge de 86 ans. Sa vie fait l'objet du livre *Prudent Landry, le Roi de la mâchoire*, que l'auteur Raymond Desbiens a publié en 2008.

Paul Lemieux, historien
Comité Histoire, Art et Patrimoine



Journal Le Hublot

lehublot@carletonsurmer.com
629, boulevard Perron, Carleton, QC, G0C 1J0
www.carletonsurmer.com



Prochaine date de tombée :
5 septembre à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville
Séance ordinaire : 5 septembre à 20 h
Bienvenue à toute la population!



Championnat Scott FireFit

Venez encourager les pompiers

À la salle Charles-Dugas les 19 et 20 août.

Consultez la programmation à l'intérieur.

Suivez l'événement Facebook :
Firefit championships 2017

Circulation sur la rue du Centre-Civique

Sur la rue du Centre-Civique, entre la rue Comeau et la caserne des ambulanciers, la circulation sera limitée aux résidents du coin pendant l'événement.



ÉLECTION MUNICIPALE : 5 NOVEMBRE 2017

Le 5 novembre, les citoyens éliront un nouveau conseil municipal

Le 5 novembre prochain, vous êtes invités à exercer vos droits démocratiques lors de l'élection générale à la Ville de Carleton-sur-Mer. Vous aurez à choisir vos représentants élus au conseil municipal des quatre prochaines années, soit des candidats au poste de maire et aux postes de conseillers de votre Ville, femme ou homme. Nous vous invitons à y participer en grand nombre.

Preuve d'identité pour voter

Pour exercer votre droit de vote, vous devez obligatoirement présenter à la scrutatrice ou au scrutateur l'un des documents suivants :

- Carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

Conditions pour être inscrit sur la liste électorale

- Majorité atteinte le 5 novembre 2017;
- En date du 1^{er} septembre 2017 :
 - Être une personne physique de citoyenneté canadienne. Les personnes morales n'ont pas le droit de vote;
 - Ne pas être dans un des cas d'incapacité prévus par la loi;
- Remplir une des conditions suivantes :
 - Être domicilié sur le territoire de la Ville et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - Être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise;

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la Ville, à la condition d'avoir été désigné à cette fin au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants qui sont des personnes habiles à voter de la ville au plus tard le 1^{er} octobre 2017. Ne peut être désigné, le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné, le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Un électeur ne peut être inscrit qu'une seule fois et à un seul titre sur la liste électorale. Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la valeur foncière la plus élevée.

Mises en candidature

La période de mise en candidature débutera le 22 septembre 2017 pour se terminer le 6 octobre 2017 à 16 h 30, à l'hôtel de ville.

La présentation des candidats élus sans opposition sera faite le 6 octobre 2017 à 16 h 30.

Qui peut voter?

Toute personne inscrite sur la liste électorale de la Ville. Il est de la responsabilité de l'électeur de s'assurer de son inscription. Vous pourrez vérifier votre inscription sur cette liste en téléphonant le 418-364-7073 poste 232 à compter du 9 octobre 2017, date à laquelle la liste électorale sera disponible.

Prendre note que les données de la liste électorale proviennent de la liste électorale permanente préparée par le

Directeur général des élections du Québec et que ces données sont prises à même les données de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Si votre dossier n'est pas à jour à la RAMQ, il se pourrait que vous ne soyez pas inscrit sur la liste électorale de la Ville de Carleton-sur-Mer.

Si votre nom n'apparaît pas sur cette liste, vous devrez vous présenter à la commission de révision pour procéder à votre inscription.

Révision de la liste électorale

La commission de révision de la liste électorale de la Ville siégera à l'hôtel de ville.

Pour connaître les dates et heures d'ouverture de la commission de révision, consultez les journaux locaux et le site Internet de la Ville vers la mi-octobre.

Vous pourrez présenter à cette commission des demandes d'inscription, de correction ou de radiation. Toutes ces demandes peuvent être faites par un parent, par le conjoint de l'électeur ou par une personne qui cohabite avec lui. Dans le cas d'une radiation, la demande peut également être faite par un électeur inscrit sur la liste électorale de la même section de vote que lui.

Vote par anticipation

Le vote par anticipation se déroulera le 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h, à la salle Charles-Dugan, au 47, rue Comeau.

Vote itinérant

Le vote itinérant sera fait par un responsable nommé qui se déplacera afin de faire voter les personnes hébergées dans une installation enregistrée auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux qui en auront fait la demande.

Danick Boulay, président d'élection



Règlement d'emprunt 2015-262

Le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 18 août 2015, le règlement numéro 2015-262 décrétant une dépense au montant de 2 660 000 \$ et un emprunt au montant de 2 660 000 \$ pour l'exécution de travaux de construction d'infrastructures municipales pour la prolongation de la rue Comeau. Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 21 septembre 2015 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 24 juillet 2017. Ce règlement entre en force et en vigueur conformément à la Loi sur les cités et villes. Ce règlement est actuellement déposé au bureau du sousigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture.

Règlement 2017-296

Le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 3 juillet 2017, 20 h, le règlement numéro 2017-296 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Ville de Carleton-sur-Mer. Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du sousigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture. Le Règlement 2017-296 est entré en vigueur conformément à la loi, soit le 3 juillet 2017.

Demandes de dérogations mineures

Il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer le mardi 5 septembre 2017, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent située au 629, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1) La localisation de cet immeuble se situe au 38, rue Narcisse, sur le lot 4 542 281 du cadastre du Québec. La demande consiste à accepter les dérogations suivantes :

- La marge de recul latérale du bâtiment principal qui est de 0,69 m, alors que la réglementation prévoit une marge latérale minimale de 1,5 m.
- La marge de recule arrière bâtiment principal qui est de 2,57 m, alors que la réglementation prévoit une marge arrière minimale de 6 m.
- La profondeur du bâtiment principal qui est de 3,67 m, alors que la réglementation prévoit une profondeur minimale de 4 m.

- La superficie du terrain qui est de 346,6 m², alors que la réglementation prévoit une superficie minimale de 540 m².

2) La localisation de cet immeuble se situe au 283, rue Berthelot, sur le lot 3 886 838 du cadastre du Québec. La demande consiste à accepter les dérogations suivantes :

- La marge de recul avant du bâtiment secondaire, soit un garage, qui est de 0,69 m, alors que la réglementation prévoit une marge latérale minimale de 1,5 m.
- La hauteur des bâtiments qui est supérieure à celle de la résidence, alors que la réglementation prévoit une hauteur maximale de 5,5 m.
- La superficie totale des bâtiments secondaires qui est de 84,80 m² mètres carrés, alors que la réglementation prévoit une superficie maximale de 78,25 m².
- La marge de recul latérale d'un bâtiment principal, dans le cadre d'un projet d'ensemble, qui serait de 2,49 m, alors que la réglementation prévoit une marge de recul minimale de 4 m.

3) La localisation de cet immeuble se situe au 28-A, boulevard Perron, sur le lot 3 547 070 du cadastre du Québec.

- La demande consiste à accepter la marge de recul avant du bâtiment principal qui est de 4,48 m, alors que la réglementation prévoit une marge avant minimale de 7,5 m.

Au cours de la séance du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé à l'étude de chacune des demandes de dérogations mineures.

Avis publics donnés à Carleton-sur-Mer, le 8 août 2017.

Danick Boulay, directeur général et greffier

(Parution et publication Journal *Le Hublot*, le 11 août 2017)

Urbanisme

Évacuation et traitement des eaux usées des résidences isolées

Différentes résidences de Carleton-sur-Mer, non desservies par le réseau d'égout, ont des installations septiques privées comme un puisard, une fosse septique ou un champ d'épuration. Ces installations requièrent un entretien régulier, voire une réfection dans certains cas.

Selon le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2, r.22), tous les travaux effectués sur une installation septique doivent être autorisés, au préalable, par un permis municipal. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec le service d'urbanisme au 418 364-7073, poste 225 ou à urbanisme@carletonsurmer.com.

Championnat Scott FireFit



Le championnat Scott FireFit est un concours pancanadien basé sur les habiletés de lutte contre les incendies. Ce sont des techniques d'intervention généralement exécutées en situation d'urgence avec différents niveaux de concurrents, du vétéran à la recrue.

Une seule compétition du genre aura lieu au Québec et c'est à Carleton-sur-Mer qu'elle se déroulera. Des équipes de pompiers en provenance de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et des quatre coins du Québec débarqueront chez nous afin de vivre une expérience inoubliable. Ces compétiteurs seront invités à dépasser leur limite et à faire, durant toute la fin de semaine, des courses contre la montre!

Toute la population est donc conviée à venir encourager les pompiers dans le stationnement de la salle Charles-Dugas, les 19 et 20 août. Cette compétition permettra à des participants de se qualifier pour la finale nationale qui aura lieu à Ottawa en septembre prochain. Des compétitions chronométrées individuelles et en équipes à relais auront lieu durant ces deux journées, beau temps mauvais temps!

Service de bar, musique et animation sur place.

18 août	16 h - 19 h	Période d'inspection pour les compétiteurs (le casque, les gants et le <i>bunkerSuit</i> sont obligatoires dans la tour)
		Confirmations des présences et inscriptions des compétiteurs avec FireFit
	19 h	Fin des pratiques et fin des inscriptions
19 août	10 h	Tous les compétiteurs sur le site de compétition
	10 h 30	Affichage du rang des compétiteurs
	10 h 45	Cérémonie d'ouverture officielle
	11 h	Début des compétitions pompiers
	16 h	Fin des compétitions pompiers
		Remise des prix et soirée
20 août	10 h	Tous les compétiteurs sur le site de compétition
	10 h 30	Affichage du rang des compétiteurs
	11 h	Cérémonie d'ouverture officielle
	11 h 30	Début des compétitions relais pompiers
	12 h 30	Début des compétitions X3 pompiers
	13 h 30	Début des compétitions relais éliminatoires pompiers
	15 h 30	Fin des compétitions pompiers
		Remise des prix

La murale photographique *Tracadigash* dévoilée au public

Le vendredi 18 août, dès 15 h, toute la population est conviée à l'inauguration de la murale photographique *Tracadigash* sur le mur ouest de la pharmacie Jean Coutu, à la plage municipale.

Créée de toute pièce par les artistes Patrick Dionne et Miki Gingras, cette œuvre unique est un legs offert à toute la population pour le 250^e anniversaire de Carleton-sur-Mer. Pour ce faire, les artistes ont sollicité la participation des citoyennes et citoyens de Carleton-sur-Mer pour la transmission orale d'histoires ou d'anecdotes qui ont servi à construire l'identité de notre ville.

La collecte de ces histoires a inspiré une immense murale sous la forme d'un photomontage, composé d'images anciennes trouvées dans les albums des participants, au Musée de la Gaspésie et dans les archives de la Ville. Portée par la Ville de Carleton-sur-Mer, en collaboration avec les Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie, *Tracadigash* sera installée en permanence et a été rendue possible grâce au Fonds des legs de Patrimoine canadien.

Pascal Alain, directeur loisir, culture et tourisme

Raid international Gaspésie

DU 7 AU 10 SEPTEMBRE

Venez encourager les Athlètes!

La Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC), en collaboration avec Endurance Aventure vous informe que les 7 septembre (Prologue Jeunesse Desjardins) et 10 septembre prochains, 170 athlètes parcourront le territoire de la Baie-des-Chaleurs. Tout au long du parcours, il y aura des lieux spécifiques où le public pourra venir encourager les athlètes. Les précisions des lieux et des heures de passage vous seront dévoilées quelques jours avant la course.

Information : [Facebook.com/raidgaspesie](https://www.facebook.com/raidgaspesie)

Des feuillets seront distribués dans les épiceries.

170 Athlètes – 85 équipes – 10 équipes internationales

Le RIG est une course d'orientation aux multiples défis, tant physiques que psychologiques, attirant des athlètes de partout dans le monde pour une aventure de 300 ou 150 km sur 3 jours en équipe de 2.





Planification de la saison de hockey mineur



Inscriptions : le 22 août de 8 h à 10 h et de 18 h à 20 h au 2^e étage du centre Léopold-Leclerc.

- Carte RAMQ obligatoire à la première inscription.
- L'inscription est payable sur place par chèque daté du jour même ou par versements égaux (22 août et 1^{er} octobre 2017). Communiquer avec valerie_2411@live.ca pour les paiements par Internet.
- Les activités débutent durant la 1^{re} semaine de septembre.
- BB-AA : Inscription obligatoire avant le camp de sélection.

Les **candidatures** d'entraîneur, entraîneuse, gérant ou gérante sont ouvertes. Remplir le formulaire en ligne : <https://fr.surveymonkey.com/r/W3BSYLP>

Les entreprises qui souhaitent s'afficher sur les chandails d'équipe en tant que **commanditaires** peuvent communiquer avec gagnecamille@hotmail.com.

Assemblée générale annuelle : le 5 septembre à 19 h au 2^e étage du centre Léopold-Leclerc.

Camp de hockey Canada pour les jeunes de niveaux Novice à Pee-Wee le 16 septembre.

Échange et vente d'**équipement** sur la page Facebook.

Facebook : @ahm.carleton

La programmation des activités de l'automne sera publiée vers la mi-août.

Chorale de St-Omer

Reprise de la saison chantante le dimanche 3 septembre à 9 h 30 à l'église de St-Omer. Chants religieux et un peu de chants populaires! Une belle année chantante en perspective! Bienvenue!

Comptoir Aux trouvailles de Carleton-sur-Mer

Jusqu'au 26 août : GRANDE VENTE FIN DE SAISON, 2 POUR 1 SUR LES CHAUSSURES ET VÊTEMENTS et SAC à 5 \$. Nous sommes situés au 894d, boulevard Perron. Nos heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 13 h à 16 h, jeudi soir de 18 h à 21 h et tous les samedis du mois. Au plaisir de vous servir.

Club des 50 ans et plus

Soirée musicale avec Les Copains le 26 août à 20 h à l'OTJ. Coût : 6 \$ membre, 8 \$ non-membre. Bienvenue à tous et toutes. Vous pouvez apporter vos consommations. Information : Réjean 418 364-6200.

Tournoi de cribbage le 2 septembre à 13 h à l'OTJ. Réservation : Réjean 418 364-6200.

Centre Accalmie contre l'itinérance

Une intervenante communautaire offre un service d'accompagnement personnalisé aux personnes vivant de l'itinérance chronique, épisodique ou situationnelle dans les MRC d'Avignon et de Bonaventure. Elle aide ces personnes à se trouver un logement puis à développer leurs habiletés (budget, alimentation, sorties, emploi, bénévolat, etc.), en offrant des rencontres à domicile 1 fois par semaine. Elle peut également agir en tant que médiatrice pour sécuriser et rassurer les propriétaires et pour prévenir les évictions et les mésententes possibles.

Cindy Leblanc, intervenante communautaire (418) 391-7108 accalmie.sra@globetrotter.net

Maison Maguire

Le tournoi de golf au profit de la Maison Maguire pour personnes handicapées du 17 juin dernier a rapporté 5000 \$. Voici les résultats des tirages : le gagnant du 50/50 est Jean Dupuis; Carol Morneau, animateur, a gagné le sac de golf et l'a remis à l'encan, remporté ensuite par Gilbert Berthelot, celui-ci nous a remis la somme amassée; Vincent Lalonde a gagné l'ensemble patio.

Avec l'appui du Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, de la MRC d'Avignon, de la quincaillerie BMR de Saint-Omer et de La Fée gantée, nous avons amélioré la cour extérieure. Au moins 104 bénéficiaires profiteront de ce nouvel aménagement.

Pour les bénéficiaires du camp de jour et des répits été, nous avons acquis dix chaises Adirondack et deux balançoires. Chacun a un endroit confortable où s'asseoir. Les personnes en fauteuil roulant pourront circuler plus facilement et profiter du grand air à l'ombre avec l'installation d'un abri solaire. Nous avons ajouté un poulailler et quatre poules, un joli jardin et un petit foyer. Enfin, la construction d'une palissade délimite l'espace extérieur. Tous ces nouveaux attraits rehaussent l'intérêt pour la cour extérieure.

Madeleine Guité, coordonnatrice

Oratoire Notre-Dame-du-Mont-Saint-Joseph

Dimanche 13 août : fête de l'Assomption et fête des Acadiens. Messe solennelle à 15 h, présidée par Mgr Luigi Bonazzi, nonce apostolique au Canada

Lundi 4 septembre : fête du Travail. Messe à 11 h en l'honneur de saint Joseph, patron des travailleurs.

Rencontre de prière joyeuse et festive consacrée à saint Joseph tous les lundis de l'été à 11 h.



Prise dans vos filets // Souvenir d'un 250^e festif et rassembleur

Les mains de plusieurs personnes ont brodé leur trace dans le filet à Momon cet été! Le résultat final sera dévoilé cet automne. Surveillez la page Facebook pour connaître la date et le lieu du dévoilement : @ArtTextile250Carletonsurmer

Passage du cinéaste Phil Comeau à Carleton-sur-Mer

15 août à 19 h 30 à la pointe Tracadigash

Le cinéaste acadien de grande renommée Phil Comeau sera de passage à Carleton-sur-Mer lors de la fête des Acadiens. Il sera présent à une causerie estivale pour la projection publique de son documentaire *Belle-Île-en-Mer, île bretonne et acadienne*.



Phil Comeau a réalisé plus de 100 films et émissions en fiction et en documentaire au Canada et dans une vingtaine de pays. Le cinéaste vient présenter son plus récent documentaire. Les Acadiens de Belle-Île-en-Mer ont célébré en grand le 250^e anniversaire de l'installation des Acadiens au large des côtes de la Bretagne. Le film explore le lien émotif et puissant qu'ont ces insulaires avec l'Acadie des provinces maritimes, malgré deux siècles et demi de séparation et une distance de 4 500 km entre les deux côtes de l'Atlantique.

Une belle réussite pour la culture en bacs

Le projet de culture en bacs du jardin communautaire s'avère une belle réussite en ce milieu d'été alors que les bacs regorgent de plants de toutes sortes qui ont bénéficié de la générosité du soleil de juillet. Ce projet rassembleur met à la disposition du public les légumes et autres plants cultivés dans les bacs. Chacun peut donc cueillir les légumes et autres produits disponibles selon ses besoins. Par la même occasion, chacun peut aussi faire un peu d'entretien, arracher quelques mauvaises herbes, question de participer à cette expérience communautaire. Les six bacs de culture sont installés sur le terrain de l'hôtel de ville, du côté sud-est.



Livres publiés dans le contexte du 250^e anniversaire

Titre	Auteur	Distribution	Coût (\$)
<i>Chez nous</i>	Texte de Marie-Christine Bernard et photographies de Marilyn Verge	Sur commande en communiquant avec Marilyn Verge : 418 364-6161 ou leffetmer@globetrotter.net	49,95
<i>Carleton-sur-Mer, un regard sur le passé</i>	Pascal Alain	Librairie Liber, librairie Lulu-sur-Mer, pharmacie Jean-Coutu, Manoir Belle-Plage, boutique de l'oratoire du mont Saint-Joseph, commande par la page Facebook @CarletonsurMerLivre2017	35
<i>Le tour de mon jardin</i>	Sylvain Rivière	Hôtel de ville, pharmacie Jean-Coutu, librairie Lulu-sur-Mer, Manoir Belle Plage, J.M. Arsenault	35
<i>Baie-des-Chaleur, Gaspésie</i>	Texte de Steeve Landry et photographies de Magali Deslauriers	En librairie partout au Québec, microbrasserie le Naufrageur, restaurant le Marin d'eau douce et Hostellerie Baie Bleue	40
<i>Livre de recettes des fermières</i>	Club des fermières de Carleton	Andrée Morin 418 364-7631, local de Fermières et Lyse Clément 418 364-7370 lyse.clment89@gmail.com	8

12 août | Traversée Desjardins du 250^e

Une première traversée en baleinière à Carleton-sur-Mer! Les participants traverseront la baie au départ de Charlo, au Nouveau-Brunswick.

Une initiative de M. Louis Bujold : 418 364-3204

12 août | Le musée d'Edwige



Avec l'aide de ses amis et voisins, de l'artiste Maryse Goudreau et du centre d'artistes Vaste et Vague, Edwige recevra le public chez elle. Bienvenu au 36, rue de la Boulangerie à Carleton-sur-Mer de 10 h à 18 h.

13 et 15 août | Célébration de la fête des Acadiens

Chants traditionnels, Ave Maris Stella et autres à l'oratoire Notre-Dame-du-Mont-Saint-Joseph le dimanche 13 août à 15 h sous la direction musicale de Mme Claire Bourbeau.

Le mardi 15 août, rendez-vous au monument des Acadiens à 15 h. Après quoi, vous êtes conviés à une marche jusqu'à la marina où des bouchées acadiennes vous seront offertes.

16 août | Acharné, acharné paysage



Fruit de deux missions photographiques réalisées en 2016, l'exposition *Acharné, acharné paysage* propose une incursion poétique au sein d'autant d'explorations du territoire gaspésien.

Exposition du 16 août au 22 septembre.

19-20 août | FireFit des pompiers

Le Scott FireFit Championships est un concours pancanadien basé sur les habiletés de lutte contre l'incendie. Venez encourager nos pompiers en grand nombre!



25-26 août | Causerie et observation d'oiseaux marins et forestiers

Causerie à la sacristie de l'église de Carleton-sur-Mer le 25 août
Observation d'oiseaux le 26 août (lieu confirmé durant la causerie)

Une initiative de Louis Bujold : 418 364-3204

Jusqu'au 30 août Cinétoile prend l'air

cinétoile

Tous les mercredis, rendez-vous à la plage municipale dès 20 h 30 pour une soirée de projection extérieure gratuite!

*Déplacé à la salle Charles-Dugas en cas de pluie ou de forts vents

Toute la programmation au 250carletonsurmer.com

7 au 10 septembre | Raid international Gaspésie

L'événement du Raid international Gaspésie attire des participants de différents pays pour une course extrême de 150 ou 300 km dans l'arrière-pays gaspésien. Êtes-vous assez sauvages?

À venir en septembre

22 septembre | Lancement de la saison automnale!

Au nom du comité organisateur du 250^e de Carleton-sur-Mer, je tiens à souligner le travail exceptionnel de nos dévoués bénévoles ces derniers mois lors des événements majeurs. Plus de 300 bénévoles ont contribué au succès de la Fête nationale régionale du Québec, des Grands Voiliers, de La Petite Séduction et du Sommet du 250^e.

En parallèle, différents projets citoyens se déploient avec beaucoup d'originalité. Je constate avec plaisir la formidable mobilisation de la communauté pour célébrer cette année mémorable tous ensemble!

Catherine Miousse, coordonnatrice du 250^e



CAUSERIES ESTIVALES

Les mardis et jeudis à 19 h 30
au chalet de la pointe Tracadigash

Contribution volontaire

Information : 418 364-3544

- 15 AOÛT BELLE-ÎLE-EN-MER, ÎLE BRETONNE ET ACADIENNE
Phil Comeau, réalisateur et scénariste
- 17 AOÛT SAINT-OMER
François Pichette
- 22 AOÛT LES OISEAUX MIGRATEURS
Louis Bujold
- 24 AOÛT SUR UNE NOTE TRAD
Jérôme Cyr et Pierre-André Bujold, musiciens
- 29 AOÛT LES FAMILLES REBELLES DE LA PETITE-ROCHELLE – LES ACADIENS DE LA
RÉSISTANCE SUR LA RISTIGOUCHE 1760
Michel Goudreau, auteur
- 31 AOÛT LA GRÈVE DE MURDOCHVILLE - LE « REFUS GLOBAL OUVRIER »
Jean-Marie Thibault, historien
- 5 SEPT. LA RÉVOLUTION RUSSE
Pascal Alain, historien et auteur
- 7 SEPT. L' HISTOIRE DES SŒURS ENSEIGNANTES EN GASPÉSIE
Pauline Gallagher



Bienvenue à toutes et à tous!

Spectacles

Billetterie :

418-364-6822 p. 351 www.maximum90.ca

(S) : Studio Hydro-Québec du Quai des arts

(N) : Naufrageur

JEAN-MICHEL BLAIS : dimanche 13 août à 20 h 30 (S)

Time Magazine a classé le 1^{er} opus de Jean-Michel Blais parmi les 10 meilleurs albums de 2016 avec des artistes comme Rihanna ou Radiohead. Chacune de ses pièces est une histoire et un petit bonheur. Sa musique, accrocheuse et figurative saura créer un moment hors du temps.

MICHEL RIVARD : vendredi 19 août à 20 h 30 (S) / COMPLET

LES HÔTESSES D'HILAIRE : samedi 26 août à 21 h (N)

Propulsées par un rock alternatif musclé et planant à souhait, qui lance des bombes atomiques de tendresse, Les Hôtesse d'Hilaire vous transporteront dans une dimension infinie, où le néant prend toute la place.



cinétoile prend l'air!

Cinéma gratuit les mercredis à 20 h 30, à la plage municipale

16 août : *Esprits de famille*, documentaire de Lysanne Thibodeau

23 août : *Le manoir magique*, animation de Ben Stassen et Jérémie Degruson

30 août : *La légende vivante de Maria*, documentaire d'Élisabeth Daigle et Karina Marceau

250carletonsurmer.com



RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE EN GASPÉSIE

Les expositions et installations des 8^{es} Rencontres internationales de la photographie se déploient dans 14 municipalités et 2 parcs nationaux de la région sous le thème *Repères : portraits et société*.

Expositions et installations à Carleton-sur-Mer

The Wink of an Eye (Clin d'œil) : Anita Andrzejewska (Cracovie, Pologne) | À la plage municipale jusqu'au 30 septembre

Tracadigash : Patrick Dionne et Miki Gingras (Montréal, Québec) | Œuvre permanente sur le mur de la pharmacie Jean Coutu dès le 18 août

Visites libres : Yan Giguère (Montréal, Québec) | Au motel Carleton-sur-Mer jusqu'au 30 septembre

Acharné, acharné paysage : Sara A.Tremblay et Jean-François Hamelin (Montréal, Québec) | Au centre d'artistes Vaste et Vague du 16 août au 23 septembre

Le livre photographique : Serge Allaire (commissaire) | Au foyer Hydro-Québec du Quai des arts du 17 août au 30 septembre

Tournée des photographes VENDREDI 18 AOÛT

12 h à 16 h 30 : Présentation de Yan Giguère sur le lieu de son installation *Visites libres*

15 h : Dévoilement de l'œuvre *Tracadigash* à la plage municipale

16 h 30 : 1) Ouverture de l'exposition *Le livre photographique* et présentation du commissaire Serge Allaire

2) Présentation de Jean-François Hamelin, de Sara A.Tremblay et d'Alexis Desgagnés (commissaire) sur le lieu de l'exposition *Acharné, acharné paysage*

20 h à 21 h 30 : 1) Projections et présentations de Léna Mill-Reuillard (*Machinari*) et d'Isabelle Gagné (*Stratotype digital—ien*)

2) Performance de danse et musique + projection de courts-métrages avec Mandoline Hybride (artistes : Xavier Malo, Laurence Sabourin-Laflamme, Benoit Paradis, Priscilla Guy)

Lieu : mont Saint-Joseph (accès gratuit pour l'événement) (en cas de pluie, voir à photogaspesie.ca/evenements pour le nouveau lieu)

SAMEDI 19 AOÛT

12 h à 16 h 30 : Présentation de Yan Giguère sur le lieu de son installation *Visites libres*

Horaire complet de la **Tournée des photographes** : photogaspesie.ca/evenements